

Contribution de la Région Nouvelle-Aquitaine à la consultation publique de la Commission européenne sur la stratégie maritime industrielle de l'UE

Contexte régional

La Nouvelle-Aquitaine est une région maritime avec plus de 900km de côtes et elle compte de nombreuses activités industrielles maritimes, notamment de construction de navires pour la navigation professionnelle et la navigation de plaisance.

Cette contribution s'appuie sur la [feuille de route des industries nautiques et navales](#) de la Nouvelle-Aquitaine, adoptée en mars 2023.

En 2022, la Région comptait près de 2 187 établissements relevant directement de la filière nautique et navale pour près de 8 512 emplois directs. La filière se compose de quatre grands secteurs qui comprennent :

- 1- L'industrie nautique et navale
- 2- La vente, la location et les services de plaisance
- 3- Les ports de plaisance et le mouillage
- 4- Les sports et loisirs nautiques

Ces quatre secteurs constituent la filière nautique et navale de la Nouvelle-Aquitaine. Les activités des ports de commerce et les énergies marines renouvelables sont également liées à cette filière. Au niveau régional, ces aspects font l'objet d'un suivi et d'une animation dédiée. Dans ce cadre, la Région a également contribué à la consultation de la Commission sur la stratégie portuaire de l'UE, en complémentarité avec celle sur la stratégie maritime industrielle de l'UE. Le verdissement et la modernisation des ports de commerce et de plaisance contribuent à la transition écologique de la filière industrielle maritime.

La décarbonation de l'industrie maritime

Conformément à la feuille de route Néo Terra de la Région sur la transition écologique et énergétique, la décarbonation est au cœur des priorités de la filière maritime industrielle en Nouvelle-Aquitaine. Les enjeux de motorisation ou de consommation énergétique à bord sont autant de défis que d'atouts pour le secteur. Dans un milieu où les contraintes sont nombreuses, il apparaît important de diversifier au maximum les solutions proposées. Les propulsions véliques, l'électrique (batterie ou hydrogène), les biocarburants et les carburants de synthèse produits à partir d'hydrogène sont autant d'opportunités.

Cet accompagnement vers la décarbonation doit être au cœur de la future stratégie maritime industrielle de l'Union européenne. L'innovation est un élément clé dans la décarbonation de la filière. La Commission européenne doit continuer de soutenir les innovations dans le domaine de l'industrie maritime et pour la construction navale, notamment grâce au programme Horizon Europe et au Fonds de l'innovation.

Aussi, certaines entreprises régionales travaillent à des systèmes complets de propulsions et de production d'énergie à bord afin de parvenir à une navigation sans aucune émission afin de respecter les objectifs du règlement FuelEU maritime.

La stratégie européenne sur l'industrie maritime doit être accompagnée de dispositifs et d'appels à projets afin de soutenir la transition énergétique de cette filière.

L'économie circulaire

Les industries nautiques et navales génèrent un nombre important de déchets. La réduction de ces déchets dès l'amont de la filière répond à une logique de production plus durable. La démarche d'économie circulaire globale est fortement encouragée par la Région, en s'appuyant sur la méthode des 3R : "Réduire, Réutiliser et Recycler".

Les principaux matériaux des bateaux de plaisance sont essentiellement des composites plastiques qui assurent une durabilité significative aux embarcations mais qui présentent des enjeux de recyclage particulièrement importants. La politique de réutilisation des déchets amène à repenser la déconstruction des bateaux de la façon la plus optimale qu'il soit. Le secteur est actuellement particulièrement concurrentiel à l'échelle internationale et il apparaît pertinent de prendre davantage en compte les spécificités du recyclage des navires locaux (ostréiculture, transport de passagers). La recherche et l'innovation peuvent apporter des solutions aux entreprises qui ont des enjeux forts de décarbonation et de compétitivité.

La Nouvelle-Aquitaine souhaite que l'Union européenne encourage davantage les innovations en matière de réduction des déchets et de circularité grâce à des appels à projets dédiés. La stratégie doit contribuer à accélérer la mise sur le marché des innovations attendues.

L'attractivité des métiers et la formation professionnelle

Les difficultés liées au recrutement de salariés dans le secteur maritime sont aujourd'hui des problématiques prégnantes pour la filière. Si la consultation de la Commission européenne met l'accent sur le renouvellement générationnel de la main d'œuvre et sur les compétences, la Région souhaite aussi mentionner la faible attractivité économique du secteur ainsi que le manque de perspectives d'évolution. L'accès au logement sur le littoral est aussi une problématique essentielle pour les travailleurs de la filière maritime. Ces trois aspects devraient également être traités dans la future stratégie maritime industrielle de l'UE.

La concurrence internationale

Favoriser le développement international du tissu d'entreprises qui composent la filière des industries nautiques et navales constitue une priorité stratégique pour le développement et le rayonnement de cette filière.

Le rapport Draghi met en évidence le coût de fabrication élevé des équipements de transports en Europe. Ce coût, lié à un manque de subventions publiques, impacte fortement la compétitivité des filières européennes de transport à l'échelle mondiale. Le nautique et le naval n'échappent pas à ce manque de compétitivité. Les dispositifs d'accompagnement à l'export doivent donc être davantage connus par les TPE et les PME. L'accompagnement individualisé de ces entreprises dans leurs projets internationaux doit aussi être repensé par les pouvoirs publics. La Nouvelle-Aquitaine propose des dispositifs individuels d'aide à l'export comme le dispositif SIRENA (Stratégie Internationale Régionale des Ecosystèmes de Nouvelle-Aquitaine), qui pourrait être renforcé par un instrument européen.

Enfin, la création de boîtes à outils spécifiques (recueil juridique, normatif, administratif et commercial) propres à des pays importateurs cibles est aussi une action préconisée par la Nouvelle-Aquitaine.

Le contexte économique mondial est inquiétant pour les acteurs de la filière. Avec près de 35% de la production totale de voiliers et de multicoques vendue sur le marché américain, l'incertitude récurrente liée à une probable augmentation des tarifs douaniers demeure aujourd'hui au centre des préoccupations de la filière en région. La Commission européenne doit encourager le développement de nouveaux partenariats commerciaux à l'export, hors Etats-Unis, afin d'ouvrir de nouveaux débouchés et marchés aux entreprises de la filière. Celles-ci sont en effet dépendantes des relations commerciales entre l'UE et les Etats-Unis. La stratégie européenne sur l'industrie maritime devrait accompagner une diversification des marchés.